

AA081

BASES

3 jours 21 heures

2 596 € Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Connaître l'assurance du transport et l'assurance « ad valorem »

Assurance des marchandises transportées

## OBJECTIFS

- Définir les risques en matière de transports maritimes
- Déterminer l'étendue des régimes de responsabilité contractuelle au niveau national et international
- Comprendre le contenu des garanties dans le process de souscription
- Appréhender les mécanismes principaux de gestion des sinistres

## PROGRAMME

### A. COMPRENDRE LES RÈGLES DU TRANSPORT MARITIME

1. Définition
2. Réglementations
3. Contrat / connaissance
4. Responsabilité
5. Cas d'exonération
6. Indemnisation / limitations de responsabilité / déplafonnement
7. Exercice de l'action : titulaire, tribunal compétent, prescription
8. Avarie commune
9. Conteneur

### B. DÉTAILLER LE RÔLE DES AUTRES INTERVENANTS DANS LA CHAÎNE LOGISTIQUE

1. Commissionnaire
2. Transitaire
3. Manutentionnaire / aconier
4. Consignataires

### C. MAÎTRISER LES PRINCIPES DE L'ASSURANCE « AD VALOREM »

1. Intérêt lié aux risques de transport
2. Différents types de polices et de garanties :  
- souscription et fonctionnement
3. Étude détaillée de la « Police Marché »
4. Gestion des sinistres :  
- constitution du dossier, règlement, recours
5. Étude de cas

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation transports

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

## POINTS FORTS

Les participants visualisent les risques de transports maritimes et l'ensemble des intervenants dans la chaîne logistique. La réalisation d'études de cas permet aux participants de valider les définitions clés et de s'initier à la souscription et à la gestion des sinistres transports maritimes.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance transports, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

2 au 4 avril  
15 et 17 octobre 

Disponible en régions sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.